

COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE D' ABIDJAN

Le samedi 10 août 2019, aux environs de 12 heures, dame BROU N'GUESSAN Faustine, secrétaire à l'Eglise catholique Sainte Cécile des Deux Plateaux, était retrouvée inconsciente dans son bureau, baignant dans une mare de sang.

Alertés, les éléments de police du commissariat du 12e Arrondissement se transportaient immédiatement sur les lieux et ouvraient une enquête.

Le lendemain dimanche, l'infortunée dame rendait l'âme sans avoir pu expliquer les circonstances de son agression.

La police criminelle instruite à l'effet d'élucider le crime, faisait établir par un témoin présent sur les lieux le jour des faits, un portrait-robot du présumé auteur, et parvenait à obtenir d'autres informations cruciales.

Exploitant les données ainsi recueillies, les éléments du CCDO procédaient à l'interpellation du nommé NIAMKE TCHI HEIMAN ANDERSON, retrouvé en possession du portable de la victime et formellement reconnu par le témoin oculaire.

Soumis à un interrogatoire par les enquêteurs, il finissait par avouer avoir volontairement donné la mort à la victime à l'instigation de deux personnes.

NIAMKE TCHI HEIMAN ANDERSON et trois autres personnes mises en cause ont été déférés ce jour au Parquet et immédiatement placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction.

Les faits, d'une extrême gravité, sont qualifiés de vol avec violences, association de malfaiteurs et d'assassinat, et sont passibles de l'emprisonnement à vie.

Fait à Abidjan, le 26 août 2019

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

ADOU RICHARD CHRISTOPHE